



SOS FORÊT Dordogne

La forêt est notre avenir

Réflexions sur l'état et l'avenir de nos forêts en Périgord

La Forêt Française compte 17 millions d'hectares de bois, soit l'équivalent d'un tiers de la surface de son territoire. Un patrimoine forestier à 20% public et à 80% privé, qui offre des boisements extrêmement diversifiés à l'origine de sa richesse et de sa biodiversité.

La Dordogne, troisième département forestier de France, compte 418 000 hectares de bois, soit une couverture de 45% de sa superficie, dont seulement 1% relève du domaine public ! La proportion feuillus/résineux était, il y a encore quelques années, de l'ordre de 70/30. Elle se situe aujourd'hui plus près des 60/40 avec une très forte probabilité, au regard de l'actuelle politique forestière et du plan de relance économique de l'État, de la voir à court terme se resserrer, pour à moyen terme s'inverser dangereusement au seul profit des conifères prétendument rentables.

Les forêts en général et nos boisements emblématiques du Périgord en particulier, sont désormais menacées par un mal sournois et très actif qui se nomme la « mal forestation ». Elles sont en effet devenues des proies pour une économie ultralibérale, qui ne voit en elles que des usines à fabriquer du bois, s'appuyant sur l'idée plutôt simpliste selon laquelle, la matière et la biomasse seraient éternellement renouvelables !

En Dordogne, les boisements de feuillus et notamment les taillis de châtaigniers font actuellement l'objet d'un recensement méthodique afin d'identifier les peuplements en « dépérissements », ce sont plus de 50 000 hectares qui seraient déjà concernés soit 12% de nos peuplements. Et ce, dans le but de les exploiter à « blanc », principe de la coupe rase, avant de les défricher pour ensuite les convertir en peuplements mono spécifiques résineux. Cette technique de gestion sylvicole s'inspire fortement de celle utilisée dans l'agriculture intensive dans ce qu'elle a de plus méprisable (exploitation et travail du sol à répétition à l'aide d'engins lourds et surdimensionnés, utilisation d'engrais et de pesticides, plantation en ligne, etc.). Ainsi nos peuplements traditionnels seront progressivement éradiqués, pour faire place à des plantations en ligne, d'essences choisies pour et par les industriels de la filière bois. Et même si le changement climatique mis en avant dans le cadre des dépérissements a effectivement de réels effets sur l'état sanitaire de nos forêts (qu'il conviendra d'analyser et de prendre en compte), il serait extrêmement réducteur et préjudiciable pour l'avenir de nos massifs, qu'il serve de mauvais prétexte à une politique forestière qui s'avère d'ores et déjà désastreuse sur un plan environnemental.

Cette politique de généralisation des boisements artificiels et de ciblage des essences au détriment de l'ensemble des milieux naturels, nous oblige désormais à réfléchir sur l'avenir et sur la pérennité de nos forêts dites traditionnelles. La question se pose aussi de savoir si ces plantations monospécifiques de résineux en lignes, répondent encore à la définition de ce qu'elles prétendent être, à savoir des forêts. Pour mémoire il est bon de rappeler que la forêt est un écosystème extrêmement complexe qui favorise la diversité et la biodiversité dans l'association du végétal, du minéral et de l'animal.

Gardons présents à l'esprit, qu'une mauvaise gestion de ce milieu sensible et complexe conduirait inéluctablement à sa disparition et à une remise en cause des équilibres naturels.

Problématique de la forêt en Dordogne

1. La sylviculture donne une part trop belle à l'enrésinement et aux monocultures stériles de pins. Sur les 418 000 ha de forêts (45% de la surface du département), alors que le rapport feuillus/résineux était de 80/20 en 2000, il est maintenant proche de 65/35. Il est temps sinon d'arrêter complètement du moins de freiner significativement ce processus de banalisation et d'homogénéisation écologique nuisible à l'environnement.
2. De façon générale, et afin de profiter de la manne financière du plan national de renouvellement forestier (peu regardant sur l'environnement), la Dordogne envisage d'éradiquer une partie de ses forêts de feuillus au profit des résineux : monocultures de pins maritimes ou de douglas bien calibrés et alignées.
3. C'est ainsi qu'a été formulé le projet d'éradiquer de vastes surfaces de châtaigneraies, essentiellement en taillis. Pourtant, le châtaignier est une essence noble, pivot des forêts périgourdines, et base d'une économie artisanale. Il n'y a aucune raison valable de l'éliminer dans les stations écologiques où il est parfaitement à sa place et où les maladies ne l'affectent pas outre mesure.
4. La sylviculture est de plus en plus au service de la mécanisation forestière au lieu de l'inverse ! En sus de l'extension des monocultures d'arbres résineux, des tassements de sols, on assiste en Dordogne à la multiplication des coupes à blanc qui bouleversent les écosystèmes et appauvrissent la biodiversité.
5. La forêt de Dordogne (au trois quart privée) paye un lourd tribut pour son incroyable morcellement foncier. Nombreux sont les acteurs de la filière bois à démarcher les propriétaires indécis ou mal informés, dans le sens qui les arrange : rajeunir et renouveler les peuplements naturels au profit de plantations.
6. La filière bois se simplifie faisant miroir à la forêt : les petites scieries disparaissent au profit de grosses unités très sélectives (résineux). Il est temps d'arrêter cette tendance nuisible à l'économie, l'emploi rural et indirectement l'environnement.
7. L'administration centrale ou décentralisée (préfet, département...) donne l'impression de se complaire dans l'« écologie paradoxale » : c'est ainsi que de concert avec les lobbies du secteur des énergies renouvelables, elle pousse au développement des installations d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques, souvent au mépris de la naturalité des sites choisis ; des forêts riches en biodiversité et potentiel récréatif, mais considérées comme peu productives ou dégradées en font les frais !
8. La Dordogne est incroyablement mal dotée en aires protégées : sans aucune réserve naturelle (à l'exception du marais de Groléjac de quelques hectares), réserve biologique intégrale ou parc national et quatre ENS (espace naturel sensible) de taille réduite. Une misère ! Indiquons que les statuts de réserve de biosphère, parc naturel régional, ZNIEFF, Natura 2000, arrêté de biotope... ne sont nullement protecteurs. Où va le produit de la taxe départementale pour les espaces naturels sensibles ?
9. Face à ces nombreuses et graves menaces pour la forêt, la biodiversité et le bien-être de tous, la société civile (associations, collectifs, groupements forestiers...) est en train de réagir et de s'organiser. Une course de vitesse est engagée afin d'empêcher la dégradation irréversible d'un patrimoine naturel précieux.

Nous sommes de plus en plus nombreux à constater la multiplication des coupes rases de nos forêts traditionnelles de feuillus (chênes, châtaigniers, charmes, érables...). Ces coupes abîment les sols, détruisent les paysages, la biodiversité et fragilisent les écosystèmes face aux incendies et aux changements climatiques. Sous la pression d'intérêts économiques à court terme (rentabilité maximale, exportation y compris vers la Chine ...) nos forêts mélangées sont peu à peu rasées et remplacées par des plantations de résineux calibrés pour l'industrie du bois.

Il nous est apparu nécessaire de mobiliser le plus grand nombre sur l'intérêt de mieux gérer la forêt, de la protéger de pratiques illégales ou nuisibles, d'influer sur les réglementations locales ou nationales, d'informer sur les alternatives vertueuses, d'initier des groupements d'achats de forêts et de promouvoir la création de zones protégées qui font cruellement défaut en Dordogne, y compris dans les forêts anciennes.

Les enjeux sont immenses et concernent la vie quotidienne de chacun de nous : la forêt est un patrimoine naturel dont le rôle est fondamental dans la préservation de la biodiversité, de la fixation du carbone, de l'eau dans les sols, etc.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre notre association, envoyez-nous un mail à dordogne@sosforetfrance.org